

Quelle est la durabilité de la production cunicole ? Atouts et limites des conditions d'élevage actuelles

L. FORTUN-LAMOTHE

INRA, Université de Toulouse, UMR 1289, *Tissus Animaux, Nutrition, Digestion, Ecosystème et Métabolisme*, BP 52627, F-31326 Castanet-Tolosan Cedex, France

Résumé. Cet article a pour objectif de préciser le concept d'agriculture durable et de présenter le principe, les atouts et les limites de la méthode IDEA, qui permet d'évaluer la durabilité des exploitations agricoles. Dans un second temps, la durabilité des conditions actuelles de production du lapin de chair est analysée au regard de cette méthode et discutée. Ensuite, des perspectives d'action pour évoluer vers des pratiques d'élevage plus durables sont présentées. Enfin, la réalisation d'un éco-bilan au niveau global de la filière de production et le développement d'un outil d'évaluation plus adapté aux élevages hors sol sont justifiés.

Abstract : What is the sustainability of the rabbit production ? Advantages and limits of the current breeding conditions. This paper aims to specify the concept of sustainable agriculture and to present the principle, advantages and limits of the IDEA method, which evaluate the sustainability of farming. In the second time, the sustainability of the current rabbits breeding conditions is analysed using the IDEA method and discussed. Then, possible ways to improve the sustainability of rabbit breeding practices are presented. Lastly, an evaluation of the global environmental impact of the rabbit sector and the development of a tool more adapted to the landless breeding systems are justified.

Introduction

Le concept de développement durable émerge en 1987, dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Il est alors défini comme un mode de «*développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs*» (Brundtland, 1989). Ce concept est consacré lors de la conférence des Nations Unies de Rio en 1992, au cours de laquelle les états signataires s'engagent à mettre au point des stratégies nationales de développement durable et à élaborer des indicateurs de durabilité (Agenda 21). Depuis, l'Union Européenne, et en son sein la France, s'attache à décliner ces principes dans toutes ses politiques sectorielles : agriculture, transports, énergie...

Pendant les 30 années qui ont suivies la seconde guerre mondiale, le développement, fort de ses réussites industrielles, n'a eu pour bornes que la faisabilité technique et la rentabilité économique. A l'opposé, le concept de durabilité met l'homme au cœur des préoccupations du développement mais il souligne aussi que la croissance est tributaire des limites écologiques de la planète. Dans la problématique du développement durable, l'agriculture occupe une place importante. D'une part, parce que le développement durable a pour objectif premier de satisfaire les besoins humains dans lesquels celui de se nourrir apparaît comme fondamental (Maslow, 1943) et parce que la question agricole est indissociable de la question alimentaire ; d'autre part, parce qu'il est aujourd'hui démontré que de nombreuses pratiques agricoles actuelles ont des conséquences néfastes sur notre environnement : dégradation des sols, pollutions des eaux, appauvrissement de la biodiversité, changement

climatique (Steinfeld *et al.*, 2006).

Le développement de pratiques agricoles et de systèmes d'élevages plus durables sont donc aujourd'hui des priorités. C'est pourquoi, en production cunicole comme ailleurs, nombreux sont ceux qui s'en réclament. Néanmoins, plus rares sont ceux qui définissent précisément ce qu'ils mettent derrière ce terme et à quels indicateurs de durabilité ils répondent. Dans ce contexte, ce n'est en effet pas très contraignant (ni signifiant, ni efficace) de se réclamer de l'élevage durable. Il apparaît donc nécessaire de mieux définir le concept d'agriculture durable, ainsi que les indicateurs et les méthodes qui permettent d'évaluer la durabilité des exploitations agricoles. Ces points constituent les deux premiers chapitres de cette communication qui se poursuit sur une réflexion autour de la durabilité des exploitations cunicoles et s'achève sur des perspectives de travail pour améliorer les pratiques d'élevage actuelles.

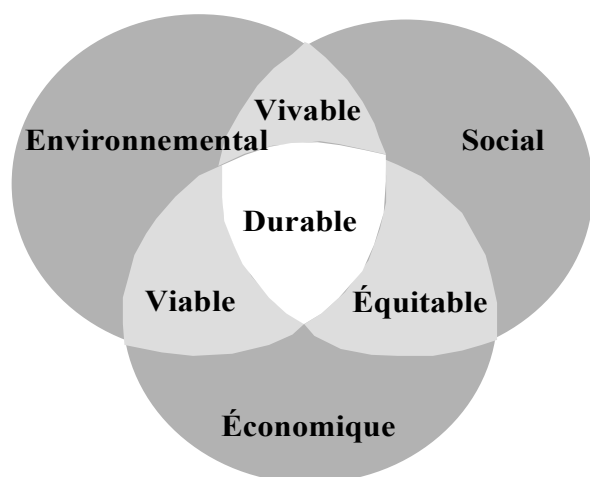
1. L'agriculture durable

1.1. Définitions et concepts de l'agriculture durable

Plusieurs définitions de l'agriculture durable ont été proposées (Bonny, 1994). «*Une agriculture écologiquement saine, économiquement viable et socialement juste et humaine*» est aujourd'hui communément acceptée pour qualifier l'agriculture durable (voir figure 1). Cette définition présente l'avantage d'intégrer les 3 dimensions, économique, sociale et environnementale, qui forment les 3 piliers du développement durable. Ainsi, l'agriculture durable sera donc une agriculture qui peut durer parce qu'elle ménage son environnement et sauvegarde à long terme ses capacités de production. Il s'agit de préserver l'intégrité des moyens de production (sol, eau, air, etc.) tout en conservant la rentabilité de l'agriculture et en répondant aux besoins humains. Le

développement durable et plus particulièrement l'agriculture durable renvoient à des enjeux politiques planétaires (Hervieu, 2002) qui associent à la solidarité dans le temps (entre les générations), la solidarité dans l'espace (relations nord-sud) et la solidarité entre les différentes couches de la société (Mousel, 1995). En France, la loi d'orientation agricole (LOA) votée en juillet 1999 a redéfini les missions de l'agriculture pour la réorienter vers des objectifs de durabilité : production de qualité, aménagement du territoire, entretien de l'espace, protection des ressources naturelles, et contribution à l'emploi rural (J.O.R.F., 1999).

Figure 1 : Les trois piliers du développement durable.



A l'échelle de l'exploitation, Landais (1998) a défini une exploitation durable comme «une exploitation viable, vivable, transmissible et reproductible». La viabilité est pris ici dans sa dimension économique et concerne l'efficacité du système de production et la sécurisation des sources de revenus du système de production agricole face aux aléas du marché et aux incertitudes qui pèsent sur les aides directes. Une exploitation est vivable si elle assure à l'exploitant et

à sa famille une vie professionnelle et personnelle décente (dimension sociale). La transmissibilité concerne la capacité de l'exploitation agricole à perdurer d'une génération à l'autre. Enfin, la reproductibilité s'adresse aux impacts des pratiques agricoles sur leur milieu et à la préservation des ressources naturelles (dimension environnementale).

1.2. Les impasses de l'agriculture intensive

L'agriculture intensive se caractérise par une taille importante des exploitations, une spécialisation des productions, une haute productivité, un recours massif aux intrants, une intégration rapide des innovations technologique et une forte dépendance vis-à-vis des industries de l'amont et de l'aval (CIVAM, 1992). Dans certaines filières, il existe de plus une forte dépendance vis-à-vis des aides communautaires. Les effets néfastes sur l'environnement de l'agriculture intensive pratiquée dans les pays développés est aujourd'hui largement documentée (Bonny, 1994):

- pollution des eaux (nitrates) et des sols (pesticides);
- dégradation des sols avec baisse du taux d'humus et érosion en certains lieux;
- utilisation d'énergie fossile de façon directe (tracteurs, serres, transport des matières premières ou des produits...) et indirecte (fabrication des intrants : fertilisation, soins vétérinaires...) entraînant l'émission de gaz à effets de serre;
- diminution de la biodiversité génétique (au sein même d'une espèce), spécifique (nombre d'espèces) et écologique (nombre d'espèces dans les écosystèmes);
- présence de résidus (pesticides, antibiotiques) dans les aliments;
- utilisation massive des antibiotiques en élevage et augmentation des résistances aux antibiotiques;
- inégalités spatiales avec sur-intensification en certaines zones où les pollutions sont fortes et désertification en d'autres où la nature n'est plus entretenue;
- appauvrissement des paysages et de la relation à la nature.

Tableau 1 : Comparaison de l'agriculture intensive et de l'agriculture durable (adapté de Hansen, 1996 et de CIVAM, 2002).

Agriculture intensive	Agriculture durable
Economiquement rentable	Economiquement viable, écologiquement saine, socialement juste
Approche analytique, réductionniste	Approche systémique, pluridisciplinaire
Court terme	Long terme
Standardiser, s'affranchir des conditions du milieu	S'adapter aux conditions du milieu
Produire, nourrir	Produire, nourrir, préserver, employer
Dépendante, consommatrice, importatrice	Autonome, économe, locale
Intégration, rigidité	Initiative, adaptation
Spécialisation	Diversification, mixité
Risques potentiels élevés	Risques potentiels faibles
Coûts environnementaux et sociaux ignorés	Coûts environnementaux et sociaux intégrés dans les choix
Productivité	Valeur ajoutée, efficience
Investissements financiers importants	Investissements financiers limités

1.3. Philosophie et objectifs de l'agriculture durable

Contrairement à l'agriculture intensive, l'agriculture durable a pour objectifs d'avoir une faible consommation en engrais, en pesticides, en aliment du bétail importé et en énergie fossile. Elle cherche à valoriser son territoire en protégeant l'eau et les milieux naturels. Elle produit des aliments à forte valeur ajoutée à partir de la valorisation écologiquement saine des ressources locales. Elle est diversifiée. Par ses pratiques, elle contribue à la qualité du paysage et du cadre de vie et renforce le lien social par ses échanges avec son territoire. Les systèmes agricoles durables sont autonomes, économes et non polluants. Ces trois caractéristiques sont d'ailleurs fortement dépendantes puisqu'un système autonome est généralement économe (en intrants, en énergie...), et qu'un système économe est généralement non polluant (pas de gaspillage ni d'excédents). La recherche d'autonomie, qui désigne la capacité d'un système agricole à produire des biens et des services à partir de ses ressources propres c'est-à-dire avec un minimum d'intrants, est ainsi la caractéristique commune la plus déterminante des systèmes agricoles durables. Notons que l'autonomie n'est en aucun cas l'autarcie puisque la vocation première de l'agriculture est de produire et de vendre des aliments ou de la biomasse (Vilain, 2003).

2. Évaluation de la durabilité des exploitations agricoles

Le concept de développement durable est intimement lié à la notion d'évaluation, qui implique la mise en œuvre d'approches globales et multicritères afin de prendre en compte les différentes composantes de la durabilité : économique, environnementale, sociale. En agriculture, une dizaine d'outils (Fertimieux, DIAGE, DIALECT, Planète, DIALOGUE, Indigo...) sont aujourd'hui proposés pour évaluer les impacts environnementaux des activités agricoles (SOLAGRO, 2002). En revanche, seules deux

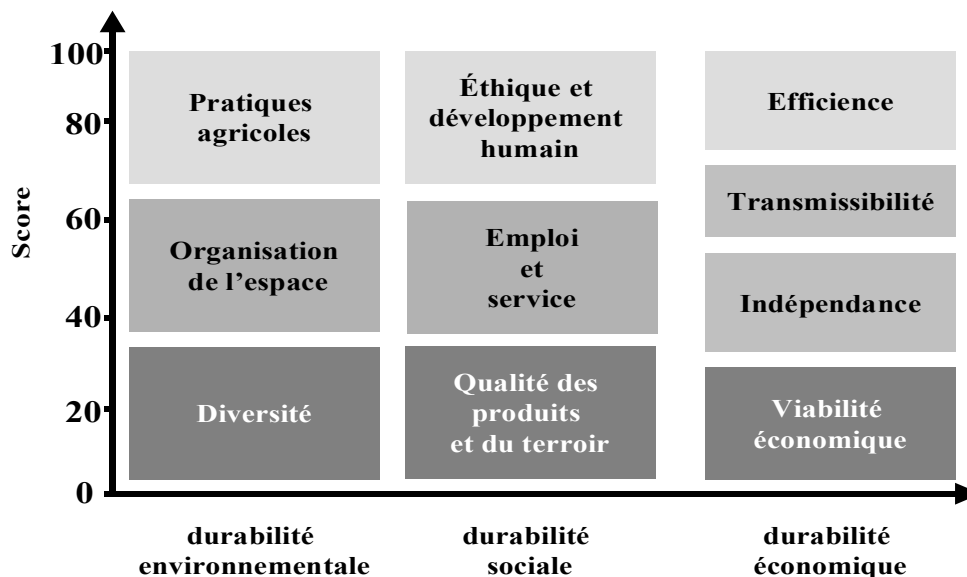
méthodes permettent d'évaluer les trois composantes de la durabilité des exploitations agricoles: la méthode IDEA (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles) et le diagnostic du RAD (Réseau Agriculture Durable). La méthode IDEA a été développée dans un but pédagogique à l'instigation de la direction générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales (Vilain, 2003). Le diagnostic RAD est globalement une simplification de la méthode IDEA qui a été beaucoup utilisée dans les groupes de réflexions sur le terrain (CIVAM, 1992).

Une méthode est actuellement en cours de développement (méthode IDERICA), pour évaluer, à l'échelle nationale, la durabilité de l'agriculture française (la ferme « France ») à partir de bases de données nationales telles que le Réseau d'Information Comptable Agricole et le Recensement de l'Agriculture (Girardin *et al.*, 2004).

2.1. les principes de la méthode IDEA

La méthode des Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles (IDEA) a été conçue pour permettre un diagnostic de durabilité des exploitations agricoles à partir d'enquêtes directes auprès des exploitants (Vilain, 2003). L'hypothèse principale repose sur l'idée qu'il est possible d'évaluer la durabilité d'un système agricole en quantifiant l'ensemble de ses caractéristiques techniques, spatiales et humaines (Vilain, 2003). Pour cela, différents indicateurs ont été retenus, après évaluation de leur pertinence et de leur sensibilité. Selon Gras *et al.* (1989), un indicateur est une variable qui fournit des renseignements sur d'autres variables plus difficiles d'accès. C'est une valeur subjective qui a une signification synthétique et reflète à un moment donné une situation donnée. Un indicateur se traduit généralement sous la forme d'un nombre. Il doit avant tout être facile d'emploi et de calcul et être compris par l'utilisateur.

Figure 1. Les différentes composantes pour l'évaluation de la durabilité

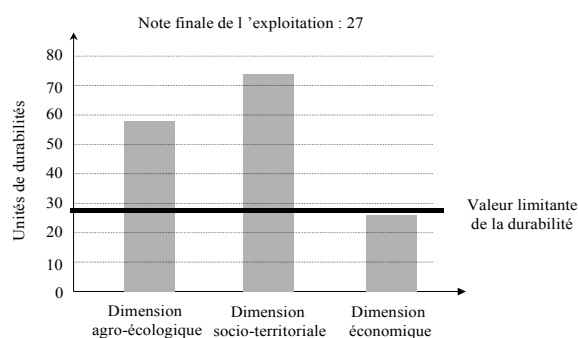


La méthode IDEA repose donc sur une évaluation quantitative de pratiques jugées favorables au milieu biophysique et social. Elle est structurée en objectifs regroupés au sein des échelles agro-écologique, socio-territoriale et économique. Ces objectifs concernent la préservation des ressources naturelles (eau, air, sol, biodiversité, paysages et gisements miniers), l'existence de valeurs sociales (éthique, qualité, citoyenneté) et des objectifs économiques (cohérence, adaptabilité...).

Chacune des 3 échelles de la durabilité est subdivisée en 3 ou 4 composantes (10 au total), regroupant elles mêmes 41 indicateurs au total (Figure 2). Un nombre de points est attribué à chaque indicateur et les notes obtenues pour chaque indicateur sont additionnées au sein des différentes composantes, sachant que le total de chacune des trois échelles ne peut pas dépasser 100 points. La valeur numérique finale de durabilité de l'exploitation est la valeur la plus faible des 3 échelles de durabilité (voir Figure 3) appliquant ainsi la règle des facteurs limitants qui s'impose dans la dynamique des écosystèmes (Zahm *et al.*, 2005).

L'addition des points au sein d'une même échelle, implique que des pratiques favorables puissent compenser des pratiques dommageables. Ainsi, une faible diversité animale peut être partiellement compensée par une plus forte diversité des cultures pérennes. En revanche, les trois échelles ne sont volontairement pas additionnées entre elles. En effet, l'existence de compensation entre les trois échelles est à l'opposé du principe de l'agriculture durable. Ainsi, une très forte viabilité économique ne peut en aucun cas compenser une faible performance environnementale, de même qu'un système non polluant n'est pas durable s'il n'est pas rentable.

Figure 3 : Schéma de décision pour attribuer la note finale de durabilité



2.2. l'échelle de durabilité agro-écologique

Cette échelle analyse la propension du système technique à combiner valorisation efficace du milieu et coût écologique minimum. Elle comporte 19 indicateurs au sein de trois composantes : la diversité des productions, l'organisation de l'espace et les pratiques agricoles (tableau 2). Cette première échelle rassemble des indicateurs illustrant la faculté des exploitations à être plus ou moins autonomes par rapport à l'utilisation d'énergie et de matières non renouvelables et plus ou moins générateurs de pollutions.

La diversité des productions permet de faire jouer de façon significative les complémentarités et les processus de régulation naturelle permis par les écosystèmes agricoles. Elle est appréhendée au travers de cinq indicateurs qualifiant la diversité des espèces ou des cultures (nombres de points en fonction du nombre d'espèces présentes). Mais l'intérêt d'un système de production diversifié ne s'exprime que s'il est conçu pour valoriser au mieux les atouts naturels

Tableau 2 : les indicateurs de l'échelle de durabilité agro-écologique

Composantes	Indicateurs	Valeurs maximales	
Diversité	Diversité des cultures annuelles ou temporaires	13	Total plafonné à 33 unités de durabilité
	Diversité des cultures pérennes	13	
	Diversité végétale associée	5	
	Diversité animale	13	
	Valorisation et conservation du patrimoine génétique	6	
Organisation de l'espace	Assolement	10	Total plafonné à 33 unités de durabilité
	Dimension des parcelles	6	
	Gestion des matières organiques	6	
	Zones de régulation écologique	12	
	Actions en faveur du patrimoine naturel	4	
	Chargement animal	5	
	Gestion des surfaces fourragères	3	
Pratiques agricoles	Fertilisation	10	Total plafonné à 34 unités de durabilité
	Traitements des effluents	10	
	Pesticides et produits vétérinaires	10	
	Bien être animal	3	
	Protection de la ressource sol	5	
	Gestion de la ressource en eau	4	
	Dépendance énergétique	8	
Total général		100	

du milieu et pour limiter ses handicaps et ses atteintes à l'environnement. Ces aspects sont abordés par les indicateurs concernant l'organisation de l'espace et les pratiques agricoles : évaluation des pratiques de fertilisation (kg par hectare), notation de diverses techniques de traitements des effluents (rejets, compostage, respect des normes...).

2.3. l'échelle de durabilité socio-territoriale

Elle caractérise l'insertion de l'exploitation dans son territoire et dans la société. Elle cherche à évaluer la

qualité de vie de l'agriculteur et le poids des services marchands ou non marchands qu'il rend au territoire et à la société (tableau 3). En ce sens, elle permet une réflexion sur des enjeux dépassant la seule exploitation agricole.

On peut noter que dans cette échelle plusieurs indicateurs sont qualitatifs (qualité architecturale du bâti, qualité paysagère des abords) et certains sont même subjectifs (pérennité probable, l'intensité de travail, la qualité de vie et le sentiment d'isolement) et établis d'après le ressenti de l'agriculteur.

Tableau 3 : les indicateurs de l'échelle de durabilité socio-territorial

Composantes	Indicateurs	Valeurs maximales	
Qualité des produits et du terroir	Qualité des aliments produits	12	Total plafonné à 33 unités de durabilité
	Valorisation du patrimoine bâti et du paysage	7	
	Traitements des déchets non organiques	6	
	Accessibilité de l'espace	4	
	Implication sociale	9	
Emploi et services	Valorisation par filière courte	5	Total plafonné à 33 unités de durabilité
	Services, pluriactivités	5	
	Contribution à l'emploi	11	
	Travail collectif	9	
	Pérennité probable	3	
Ethique et développement humain	Contribution à l'équilibre alimentaire mondiale	10	Total plafonné à 34 unités de durabilité
	Formation	7	
	Intensité de travail	7	
	Qualité de la vie	6	
	Isolement	3	
	Accueil, hygiène et sécurité	6	
Total général		100	

2.3. l'échelle de durabilité économique

Contrairement aux échelles agro-écologique et socio-territoriales qui sont constituées de nombreux indicateurs (respectivement 19 et 16) la durabilité économique ne contient que 6 indicateurs (tableau 4). Dans le réseau d'information comptable agricole, qui fait référence en matière de performances

économiques des exploitations agricoles, on distingue principalement 4 indicateurs de résultats : 1/ l'efficacité productive (valeur ajoutée brute / produit brut), 2/ le revenu agricole (résultat net d'exploitation / unités de travail agricole familial), 3/ la capacité à faire face à ses dettes (annuités / excédent brut d'exploitation) et 4/ la disponibilités en autofinancement (autofinancement net / actif total).

Tableau 4 : Les indicateurs de l'échelle de durabilité économique

Composantes	Indicateurs	Valeurs maximales	
Viabilité économique	Viabilité économique	20	Total plafonné à 30 unités de durabilité
	Taux de spécialisation économique	10	
Indépendance	Autonomie financière	15	Total plafonné à 25 unités de durabilité
	Sensibilité aux aides directes	10	
Transmissibilité	Transmissibilité (capital d'exploitation)	20	Total plafonné à 20 unités de durabilité
Efficience	Efficience du processus productif (part des charges opérationnelles dans le produit brut)	25	Total plafonné à 25 unités de durabilité
	Total général	100	

La méthode IDEA veut aller au delà de l'analyse de la seule performance économique à court terme. Pour cela, plusieurs nouveaux critères ont été créés ou adaptés. L'indépendance économique et financière (total des aides / excédent brut d'exploitation) permet à l'exploitation de s'adapter plus facilement aux inévitables évolutions des aides publiques. De même, qu'une faible spécialisation (la part de la production principale dans la production totale) diminue la sensibilité aux aléas climatiques, sanitaires ou financiers. Enfin, la transmissibilité (Capital d'exploitation / UTH) constitue un élément de l'analyse de la pérennité de l'exploitation à long terme. En effet, la durabilité des systèmes agricoles provient aussi de leur capacité à perdurer d'une génération à l'autre. En cas de succession, l'importance des capitaux nécessaires au fonctionnement de l'exploitation et à sa reprise peut finalement conduire à son démantèlement.

3. La durabilité des exploitations cunicoles au regard de la méthode IDEA

Avant d'analyser la durabilité des exploitations cunicoles au regard de la méthode IDEA, il convient de remarquer qu'il n'existe pas un modèle unique d'exploitation cunicole. En effet, dans 60% des exploitations, l'atelier cunicole est un atelier au sein d'une exploitation agricole réalisant d'autres productions, végétales ou animales (Azard, 2006).

L'objectif de ce chapitre est donc de souligner l'inadéquation de certaines pratiques ou situations rencontrées fréquemment en production cunicole avec la durabilité et de valoriser certains de ses atouts.

3.1. certaines pratiques ou orientations ne sont pas durables

- Des élevages très spécialisés

Dans 40% des cas, l'atelier cunicole représente plus de 75% du chiffre d'affaire de l'exploitation agricole. Cette situation a tendance à s'accroître puisque dans 39% des installations nouvelles en cuniculture, l'atelier lapins représente 100% du chiffre d'affaire de l'exploitation (Azard, 2006). La production cunicole est donc globalement une production spécialisée. De plus, dans la grande majorité des cas, l'acheteur est un interlocuteur unique. Cette pratique n'est pas considérée comme durable, car une trop forte spécialisation augmente la sensibilité aux aléas sanitaires et financiers. Ainsi, une mono production doublée d'un acheteur unique cumule les facteurs de risques. A l'opposée, une exploitation agricole diversifiée est moins fragile économiquement.

On peut noter que, dans la méthode IDEA, la spécialisation concerne le nombre d'espèces animales présentes au sein de l'élevage mais également à un plus faible niveau le nombre de races pour une même espèce. Ainsi, l'existence de plusieurs races est jugée comme favorable car elle permet le maintien de la biodiversité génétique. A l'inverse, le nombre de races utilisés dans les exploitations cunicoles

françaises a diminué au cours des dernières décennies avec le développement de la sélection génétique et la prévalence des souches sélectionnées majoritairement d'origine néo-zélandaise au dépend des races pures, qui sont présentes quasiment exclusivement dans les élevages familiaux.

- Un élevage hors sol

L'élevage du lapin est un élevage hors sol. D'une part, l'atelier cunicole peut ne pas être associé à d'autre surface agricole au sein de l'exploitation que celle très restreinte nécessaire à l'implantation du bâtiment d'élevage (exploitation sans terre). Cela pose la question de la gestion des effluents d'élevage qui doivent être cédés à une autre exploitation possédant des surfaces épendables. D'autre part, même si l'exploitation possède des surfaces agricoles dédiées à la production de céréales ou de fourrages, ceux-ci ne sont généralement pas utilisés pour nourrir les lapins. En effet, dans la très grande majorité des cas, l'alimentation des lapins est donnée sous forme de granulés complets et équilibrés provenant des industries de l'alimentation animale.

Cette situation est jugée très négativement dans la méthode IDEA, qui prône une agriculture durable ayant un lien maximum avec le sol. Ce lien est réalisé en combinant les productions animales, les cultures annuelles et les cultures pérennes dans des combinaisons techniques qui favorisent la productivité locales avec le minimum d'intrants exogènes.

Il est vrai que la rupture du lien au sol a entraîné une dynamique d'agrégation des élevages par bassin de production qui a structuré les filières et contribué au développement de la vie économique de certains territoires. Ce phénomène d'agrégation spatiale conduit à un haut niveau d'efficacité économique, mais il nécessite l'importation d'intrants et de matières premières alimentaires, pour certaines depuis l'outremer, en amont de la filière et le transport des viandes ou des produits transformés vers les bassins de consommation. Ces pratiques vont de pair avec une très forte utilisation des transports, en amont et en aval de l'élevage, qui est le secteur émettant le plus de gaz à effets de serre (26% des émissions totales, dont environ 1/3 sont imputables aux transports liés à l'agriculture). Dans le même temps, cette disparition du lien au sol rompt l'équilibre entre les volumes d'effluents produits et les capacités d'absorption locale du milieu (surfaces épendables). De plus, il fragilise les zones « laissées pour compte de toute activité » qui par endroit se sont désertifiées, avec un coût public d'entretien parfois élevé. L'agriculture durable ajoute à sa fonction de production de nombreux services au territoire et à la société, tels que l'entretien des espaces et du paysage ou le développement local.

Dans la méthode IDEA, 11 indicateurs sur les 19 indicateurs de l'échelle agro-écologique concernent la gestion des parcelles et/ou des productions végétales

(diversité des cultures, assolement, fertilisation, zones de régulations écologiques, dimension des parcelles...). En conséquence, les exploitations cunicoles sans productions végétales associées auront un très mauvais score pour l'échelle de durabilité agro-écologique puisqu'elles n'auront pas de points à ces indicateurs.

- Un atelier dont le coût économique augmente

La production cunicole est une production qui requiert une haute technicité. De très nombreux progrès ont été accomplis au cours des dernières années sur la maîtrise des paramètres d'ambiance (bâtiments, température, ventilation ...) et d'élevage (alimentation automatique, cages...). Ces pratiques améliorent les performances techniques de l'atelier ainsi que leur régularité. Néanmoins, elles ont un coût qui entraîne une augmentation du capital d'exploitation et/ou du coût à l'installation. Cette augmentation est, de plus, fortement majorée par l'augmentation de la taille des élevages (+46% entre 1995 et 2004 ; Azard, 2006) permise par le développement de la conduite en bande associée à l'insémination artificielle. Dans la méthode IDEA, la transmissibilité économique est évaluée par le capital d'exploitation / UTH. En effet, pour perdurer à travers le renouvellement normal des générations, l'entreprise agricole doit rester à dimension humaine et la valeur de son capital d'exploitation ne doit pas dissuader d'éventuels repreneurs. De même, un coût à l'installation trop élevé peut être dissuasif. Ainsi, pour 32% des éleveurs interrogés, le montant important de l'investissement est dissuasif pour une installation (Azard, 2006). Par conséquent, l'augmentation du capital d'exploitation et/ou du coût à l'installation ne va pas dans le sens de la durabilité. Il est néanmoins nécessaire de souligner que le coût de l'installation d'un atelier cunicole reste très inférieur à celui d'une exploitation avec une surface agricole importante en raison du prix élevé du foncier.

- Le problème de la gestion des effluents

La protection et la gestion des sols et de l'eau sont des questions très présentes dans la méthode IDEA puisque 13 indicateurs y sont consacrés. Les modes de culture sont évidemment évalués mais la relation avec le système d'élevage est très présente que ce soit en terme de chargement animal, de gestion de la matière organique ou de traitement des effluents. En élevage cunicole, la quantité d'effluents produite par unité de main d'œuvre est moins importante pour les élevages de lapins que pour d'autres productions animales (porcs ou volailles) en raison du coût important de la main d'œuvre dans cette filière. Toutefois, cette question reste d'actualité dans les zones d'excédents structurels.

- Une consommation d'antibiotiques à réduire

Une agriculture écologiquement saine doit chercher à limiter l'utilisation des pesticides et des produits vétérinaires qui constituent une menace pour la santé humaine et pour les écosystèmes (Vilain, 2003). En élevage, c'est plus particulièrement la consommation

d'antibiotiques à usage thérapeutique qui est aujourd'hui visée puisque les antibiotiques en tant que facteurs de croissance sont désormais interdits dans l'Union Européenne depuis le 1^{er} janvier 2006.

Les élevages de lapins ont consommés 77,3 t de principe actif antibiotique en 2003 (Moulin et Roux, 2003). Cela représente 7,5% de la consommation totale d'antibiotiques dans les élevages rationnels français. Cette situation est expliquée par une difficulté de maîtrise des troubles digestifs chez les lapereaux en croissance, en raison notamment de l'entérocologie épizootique du lapin. Sur le troupeau des femelles reproductrices, ce sont essentiellement les problèmes respiratoires chroniques (pasteurelles) qui engendrent la prescription d'antibiotiques. La maîtrise de ces problèmes sanitaires est et doit rester une des préoccupations majeures de la filière cunicole.

- Peu de valorisation par filières courtes

Les unités de transformation des produits agricoles et les points de vente aux consommateurs peuvent être éloignés des lieux de production d'une part *en distance* et d'autre part *en temps* par la multiplication des intermédiaires. Les circuits courts, qui ne sont pas forcément synonymes de vente directe, ont pour objectifs de réduire le nombre d'intermédiaires ou le nombre de kilomètres entre le point de vente et le produit. Ils permettent de transformer ou vendre les produits locaux sur place et ainsi diminuer les impacts négatifs liés au transport. Ils peuvent également permettre de diminuer le nombre d'intermédiaires et par là même les impacts négatifs liés aux besoins de conditionnement et de transport supplémentaires. Dans le cas de vente directe, la valorisation par filières courtes rend moins dépendant des grands marchés dont les cours fluctuants sont décidés ailleurs. Elle permet de combiner les dimensions sociales et territoriales et la valorisation économique. On peut noter que les filières courtes sont quasiment absentes de la filière cunicole.

3.2. Des atouts

- Des démarches qualités en progression

Une certaine qualité des aliments est officiellement reconnue à travers une labellisation. Encadrés par un cahier des charges, ces labels participent à la défense d'un certain mode de production généralement nettement distinct des modes de production standardisés. L'indicateur de la méthode IDEA récompense directement les démarches qualité liées au territoire (AOC...) ou au process (label rouge, CCP...) ainsi que la traçabilité partielle ou totale ou l'agriculture biologique. En production cunicole, le lapin standard reste majoritaire. En effet, à l'inverse du poulet, la viande de lapin issu des élevages conventionnels est jugée de bonne qualité par les consommateurs. Par ailleurs, elle ne connaît pas de défaut majeur. Toutefois, près du tiers des exploitations produit du lapin sous CCP, 1 % sous Label Rouge et 14 % sous un autre cahier des charges,

avec de fortes disparités régionales. Il est intéressant de noter que cet aspect est en pleine évolution puisque près de la moitié des élevages créés depuis 2000 est orientée vers une production certifiée (Azard, 2006).

- Des conditions de vie et de travail acceptables

Même économiquement viable et écologiquement sain, un système agricole qui détériore la qualité de vie du producteur n'est pas soutenable. L'indicateur proposé dans la méthode IDEA pour évaluer l'intensité du travail porte sur le nombre de semaines par an ou l'exploitant se sent surchargé. C'est donc un indicateur subjectif. Le développement de la conduite en bande associé à l'insémination artificielle a permis une très forte rationalisation de la charge de travail, avec une meilleure programmation à l'avance de cette charge. Ce critère est souvent mis en avant par de nombreux éleveurs comme étant positif. De plus en élevage lapin, la pénibilité du travail semble plus faible que dans d'autres espèces. Cet atout explique en partie le fait qu'une femme est seule responsable de l'atelier cunicole dans 42 % des exploitations (Azard, 2006), ce qui est bien supérieur aux 23 % de femmes parmi les exploitants et conjoints d'exploitants dans les exploitations agricoles professionnelles (Agréste, 2005). Enfin, sauf en cas de problèmes sanitaires, il n'existe pas de travail d'astreinte important la nuit ni les week-end (hormis un travail minimum de surveillance). L'ensemble de ces atouts sont importants pour la composante sociale de la durabilité et ils sont sans doute insuffisamment pris en compte dans la méthode IDEA.

- Un atelier rentable

De nombreux paramètres, tels que les charges de structures et les choix biotechniques, interviennent dans la rentabilité économique d'un atelier. Tirer des conclusions globales pour une production nécessite donc de la prudence. Néanmoins, les études montrent que la production de lapins permet de dégager entre 1 et 1,5 fois le Smic par mois sur 12 mois pour un atelier de plus de 400 femelles conduites en insémination artificielle (Azard, 2006). Ce paramètre est cité par les éleveurs comme un encouragement à l'installation. Il est également noté que ce revenu peut être aléatoire en raison de la difficulté de maîtrise des problèmes sanitaires, ce qui est souligné comme un inconvénient par 33% des éleveurs (Azard, 2006).

4. Perspectives de travail

La méthode IDEA permet de mettre en évidence qu'un certain nombre de pratiques mise en œuvre pour la production de lapins de chair ne sont pas durables. Parfois, les conclusions sont plus particulièrement prégnantes pour l'élevage cunicole (consommation d'antibiotiques). Dans d'autres cas, elles sont partagées par plusieurs filières de production (question des élevages hors sol, gestion des effluents, consommation d'énergie). A la lumière de cette évaluation, nous pouvons proposer plusieurs pistes de travail pour améliorer la durabilité des élevages cunicoles. Toutefois, il convient de

remarquer au préalable que le système actuel repose sur une très grande cohérence biotechnique axée sur la rentabilité économique. Par conséquent, changer certaines pratiques pour aller vers un élevage qui serait plus durable pourrait remettre en cause cette cohérence technique et fragiliser le système existant en l'absence de mesures compensatoires. Cette remarque ne doit pas être un frein à la réflexion ni à l'évolution vers des pratiques plus durables. Elle nécessite « simplement » d'être prudent et d'avoir une approche systémique du fonctionnement des élevages cunicoles.

La fin de ce chapitre sera consacré aux limites de validité de la méthode IDEA et à des propositions d'évolution.

4.1 Réduire la consommation d'antibiotiques

L'ensemble des acteurs de la filière est actuellement mobilisé pour diminuer la consommation d'antibiotiques en élevage cunicole. Sur le terrain, le raisonnement des vétérinaires privilégie aujourd'hui à juste titre une approche globale des problèmes sanitaires dans le système cunicole étudié, qui inclut la gestion du troupeau (prophylaxie, alimentation, reproduction) et la maîtrise des paramètres d'ambiance. Les firmes d'alimentation s'attachent à proposer autour du sevrage et en engraissement des aliments dits « sécuritaires », riches en fibres, qui privilégient la santé digestive des animaux en croissance. Sur le terrain, la pratique du rationnement alimentaire s'est également largement répandue dans un objectif de réduire l'apparition des troubles digestifs après le sevrage. Dans les instituts de recherches publics, plusieurs programmes de recherches sont également développés dans un objectif de maîtrise des problèmes sanitaires. On peut ainsi retenir les travaux portant sur la caractérisation et le fonctionnement de l'écosystème digestif cœcal et ceux sur la résistance génétique aux maladies. Parallèlement, une réflexion autour de la désintensification du système de production actuelle semble une voie d'étude intéressante.

4.2. Développer l'autonomie énergétique des élevages et réduire le coût écologique de la production

La méthode IDEA juge de façon très négative l'élevage hors sol en argumentant 1/ les effets négatifs sur le bilan humique et la fertilité des sols de la non restitution des effluents d'élevage sur les surfaces cultivées, 2/ la dégradation de la qualité des eaux dans certaines zones de notre territoire en raison de la concentration des élevages hors sol et des excédents structuraux qui en résultent, 3/ l'importante utilisation d'énergie dans les bâtiments (coûts directs pour la maîtrise des paramètres d'ambiance et coûts indirects puisque les bâtiments à structure solide remplacent peu à peu les structures d'élevage légères telle que le « plein air » ou le « semi plein air » ; Azard, 2006) et enfin 4/ des coûts de transports élevés (énergies fossiles) pour acheminer les aliments des zones de

culture vers les zones d'élevages puis la distribution des viandes et des produits transformés vers les zones de consommation.

La dégradation des sols et des eaux dans certaines zones du territoire ne sont malheureusement plus à démontrer. La filière cunicole, comme les autres filières de production hors sol, devra donc être attentive au développement des techniques permettant de valoriser les effluents d'élevage à un coût écologique réduit (méthanisation...). De même, une meilleure répartition des élevages hors sol sur l'ensemble du territoire semble une voie d'action possible pour limiter l'utilisation des transports et diminuer en conséquence l'émission des gaz à effet de serre. Enfin, s'il a été démontré qu'il est rentable économiquement de dépenser de l'énergie pour mieux maîtriser les paramètres d'ambiance en élevage, il sera nécessaire d'en réduire le coût écologique, d'une part en développant l'utilisation des énergies renouvelables afin d'améliorer l'autonomie énergétique des exploitations et d'autre part en promouvant la construction de bâtiments à haute valeur environnementale.

On peut noter que dans la méthode IDEA, le calcul de la dépendance énergétique d'une exploitation n'intègre que les 4 principaux postes de consommation d'énergie directe (électricité, fioul, gaz, azote) rapportés à l'hectare. Les exploitations cunicoles sans terre ont donc forcément un très mauvaise score à cet indicateur. Soulignons que des méthodes de diagnostic permettent d'évaluer plus précisément le bilan énergétique des exploitations agricoles en intégrant les coûts directs et les coûts indirects (achats d'aliments à l'extérieur, bâtiments,) et de proposer des pistes d'action pour améliorer ce bilan énergétique (méthode « Planète » de Solagro).

De manière plus générale, il semble aujourd'hui nécessaire de réaliser un *bilan environnemental* précis à un niveau plus englobant que celui des exploitations (au niveau des filières ou au niveau des territoires) afin de mieux estimer le coût écologique réel des élevages hors sol pour pouvoir le réduire. En effet, malgré les inconvénients qui viennent d'être cités précédemment, les élevages hors sol sont devenus progressivement, grâce aux efforts de sélection génétique et aux progrès de l'alimentation, de plus en plus économes en aliments puisque l'indice de consommation baisse régulièrement. Or, le coût alimentaire est le poste le plus important des charges opérationnelles d'un élevage hors sol et aussi le poste le plus important d'entrée d'énergie (indirecte) dans l'atelier. Une réduction de l'indice de consommation a un impact écologique favorable puisque réduire la quantité d'aliment nécessaire par kilo de viande produit revient à diminuer la quantité de fertilisants et d'énergie nécessaires pour produire les aliments, la quantité de matières premières et d'aliments à transporter, et *in fine* la quantité de déjections. L'automatisme d'un meilleur bilan environnemental pour des systèmes de production hors sol moins

spécialisés proposant une alimentation provenant de la ferme par exemple reste à démontrer. De plus, des systèmes de production plus autonomes basés sur une autoconsommation par les animaux, des fourrages, céréales et protéagineux produits sur l'exploitation priveraient de débouchés bon nombre de co-produits des industries alimentaires dont l'élimination aurait alors un coût écologique important (pulpes de betteraves, mélasse de canne, son de blé, tourteaux de pépins de raisins...). Dans cette approche globale, il sera intéressant d'analyser l'importance de l'origine géographique des matières premières incorporées dans les aliments sur le bilan environnemental.

4.3. Développer un outil d'évaluation de la durabilité mieux adapté aux productions hors sol

La méthode IDEA est née en 1998 et a été conçue initialement pour des exploitations de polyculture-élevage, comportant majoritairement un élevage d'herbivores. Dans sa seconde version (Vilain, 2003) l'outil a été amélioré pour mieux évaluer les systèmes horticoles, viticoles et les cultures maraîchères et les cultures pérennes. Mais d'une manière générale, cette méthode est très mal adaptée aux élevages hors sol. D'une part, de nombreux indicateurs sont évalués à l'hectare de SAU, ce qui n'a pas de sens lorsque l'exploitation est réduite au seul élevage hors sol. D'autre part, les indicateurs portant sur les animaux sont évalués par UGB, ou bien s'adressent à des espèces dont les animaux sont gérés de façon individuelle, ce qui n'est pas le cas en élevage de lapins ou de volailles pour lesquels l'entité de gestion est la bande. Enfin, l'élevage en claustration entraîne systématiquement une note négative au sein de l'indicateur concerné ce qui est sans doute un peu réducteur. Il est vrai que, pour ses auteurs, l'élevage hors sol va à l'encontre des principes de l'agriculture durable (voir précédemment). Néanmoins, l'existence d'un outil d'évaluation adapté est le seul moyen pour permettre une évolution quantifiable vers un élevage plus durable. En effet, un outil adapté permet de faire un état des lieux objectif des pratiques au sein de l'exploitation et d'évaluer l'impact des facteurs territoriaux ou des orientations techniques. Il permet de se fixer des objectifs progression et d'évaluer l'impact réel d'une modification des pratiques sur la durabilité de l'exploitation. Enfin, cela peut être un outil de communication. C'est pourquoi, il me semble nécessaire de réfléchir au développement d'un outil qui permettrait de mieux évaluer la durabilité des ateliers hors sol étant entendu qu'une exploitation réduite à un seul élevage hors sol n'est pas durable au regard des définitions actuelles. Tout comme certains outils ont été développés pour réaliser un diagnostic agro-environnemental à l'échelle de la parcelle (DIALOGUE de Solagro), le développement d'un outil à l'échelle de l'atelier de production hors sol me paraît nécessaire. Dans ce nouvel outil, il sera nécessaire de mieux évaluer :

1/ le bien être des animaux. En effet, dans la méthode actuelle, l'élevage en claustration entraîne une note

négative (-3 points) sans aucune autre évaluation alors même que des normes de bien être animal ont été déclinées par espèces, y compris pour les espèces élevées en cage. Cette situation n'est pas un encouragement aux respects des normes.

2/ la consommation d'antibiotiques. Ce nouvel indicateur devra tenir compte de la quantité totale de matière active antibiotique utilisée dans l'atelier plutôt que du nombre d'intervention dans l'élevage. La méthode IDEA propose d'évaluer l'importance des traitements vétérinaires en divisant le nombre d'interventions (antibiotiques, antiparasitaires,...) par l'effectif du cheptel. Cet indicateur est de toute évidence inadapté à l'élevage des animaux de petite taille (lapins, volailles) dans lesquels les interventions vétérinaires ne sont pas individualisées mais réalisées à l'échelle du troupeau tout entier et souvent prescrites par voie alimentaire et pour une durée assez longue (semaines).

3/ la consommation d'énergie et l'émission des gaz à effet de serre. Dans les ateliers hors sol, une part importante de l'énergie est apportée sous forme indirecte, notamment lors de l'achat de l'aliment à l'extérieur de l'exploitation. Cet aspect n'est pas inclus dans la méthode IDEA alors que des outils spécifiques le permettent.

4/ l'organisation du travail et la qualité de vie. Dans la méthode IDEA les aspects sociaux semblent évalués avec moins de pertinence que les aspects économiques ou agro-environnementaux. Ainsi, l'élevage hors sol permet le plus souvent une meilleure organisation du travail, ce qui améliore la qualité de vie des exploitants.

Toutefois, il est nécessaire de garder à l'esprit que, pour être utile et utilisé, un outil d'évaluation ne doit comporter qu'un nombre restreint d'indicateurs relativement simples de calcul et de compréhension (Vilain, 2003).

Conclusion

Le développement d'une agriculture plus durable est un choix de société qui a été validé au sein de l'Union Européenne et traduit dans les lois françaises. En plus des inéluctables évolutions réglementaires à venir, ce choix renvoie à des questions scientifiques autour des modes de production plus durables et des outils d'évaluation de la durabilité des exploitations ou des pratiques agricoles. Les outils actuellement disponibles permettent de montrer que certaines des pratiques ou des orientations prises dans les élevages cynicoles, et d'une manière plus générale par les élevages hors sol, ne sont pas durables. Ces constats permettent de proposer des pistes de travail pour améliorer les durabilité des élevages cynicoles (développement des énergies renouvelables, gestion des effluents, consommation d'antibiotiques, qualité environnementale des bâtiments...). Mais, il est également nécessaire de réaliser un bilan environnemental global à l'échelle de la filière de production pour mieux estimer le rapport bénéfice /

coût écologique de la forte spécialisation technique et de la concentration géographique des élevages hors sol. Enfin, le développement d'un outil d'évaluation à l'échelle des ateliers de production hors sol paraît aujourd'hui également nécessaire afin d'avoir une meilleure évaluation de l'impact des changements de pratiques sur la durabilité des exploitations.

Remerciements

Je tiens à remercier vivement S. Combes et F. Lebas pour leurs remarques constructives lors de la rédaction de ce document.

Références

- AGRESTE, 2005. Enquête structure 2003. *Agreste cahiers Spécial Structure* n° 2 (avril 2005).
- AZARD, A. 2006. La production cynicole française : Caractérisation des systèmes de production et perspectives d'évolution. *Rapport d'étude de l'ITAVI*. ITAVI, Paris. 79 pp.
- BONNY, S. 2004. 1994. *Les possibilités d'un modèle de développement durable en agriculture. Le cas de la France*, *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, n°23, 5-15.
- BRUNDTLAND, B.M. 1989. Notre avenir à tous. Chapitre 2 : vers un développement soutenable. Commission mondiale sur l'environnement (CMED), *Editions du fleuve, Montréal, Canada*, 51-77.
- CIVAM / Réseau agriculture durable, 2002. Évaluer la durabilité d'un système de production – approche globale, méthodes et diagnostics. 2^{ème} édition. *Cahiers techniques de l'agriculture durable*, 61 pp.
- GIRARDIN, P., MOUCHET, M., SCHNEIDER, F., VIAUX P., VILAIN, L. 2004. IDERICA Etude prospective sur la caractérisation et le suivi de la durabilité des exploitations agricoles françaises. *Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales, Paris*, décembre 2004, 72 p.
- HANSEN, J.W. 1996. Is Agricultural Sustainability a Useful Concept? *Agricultural Systems*, 50 : 117- 143.
- GRAS R., BENOIT M., DEFFONTAINES J.P., DURU M., LAFARGE M., LANGLET A., OSTY P.L. 1989. Le fait technique en agronomie – Activité agricole, concepts et méthodes d'études. *INRA – Editions L'Harmattan*. Chapitre 4 : les méthodes (87-106); 183 pp Collection alternatives rurales.
- HERVIEU, B. 2002. Le développement durable : une nécessité pour nourrir le monde ? *Le dossier de l'environnement de l'INRA* n°22.
- J.O.R.F., 1999. Loi d'orientation agricole. Loi n°99-574 du 9 juillet 1999. *Journal Officiel de la République Française du 10 juillet 1999*.
- LANDAIS, E. 1998. agriculture durable:les fondements d'un nouveau contrat social? *Le Courrier de l'environnement*, 33.
- MASLOW, A. 1943. A Theory of Human Motivation. *Psychological Review*, 50, 370-96. Reprinted in C. Stacey & M. DeMartino (Eds.)
- MOULIN, G., ROUX, S. 2003. Suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2003 - Bilan de cinq années d'enquête (1999 à 2003). Rapport d'étude de l'AFSSA disponible sur le site <http://www.afssa.fr/ftp/afssa/rapport2003-6.pdf>. 33pp.
- MOUSEL, M. 1995. Le développement durable. *Cahiers Devenir / Fondation Ailes*, n°21.
- SOLAGRO, 2002. Quels diagnostics pour quelles actions agroenvironnementales ? » *colloque SOLAGRO : les actes*. Ed SOLAGRO, Toulouse, France, 10 et 11 octobre 2002, 270 pp.

- STEINFELD, H., GERBER P., WASSENAAR T., CASTEL, V., ROSALES M., DE HAAN, C. 2006. Livestock's long shadow – environmental issues and options. Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome, Italie, 408 pp.
- STOREY M. 1997. The climate implications of agricultural policy reform. "Policies and Measures for Common Action" Working Paper 16. Annex I. *Experts Group on the FCCC supported by the Organisation for Economic Cooperation and Development and the International Energy Agency*.
- VILAIN L. 2003. La méthode IDEA – Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles - guide d'utilisation. Deuxième édition . *Educagri éditions*, 151 p.
- ZAHM, F., GIRARDIN, P., MOUCHET, C., VIAUX, P., VILAIN, L. 2005. De l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles à partir de la méthode IDEA à la caractérisation de la durabilité de la «ferme européenne» à partir d'IDERICA. », 1 et 2 décembre 2005, Aix en Provence, France.

